

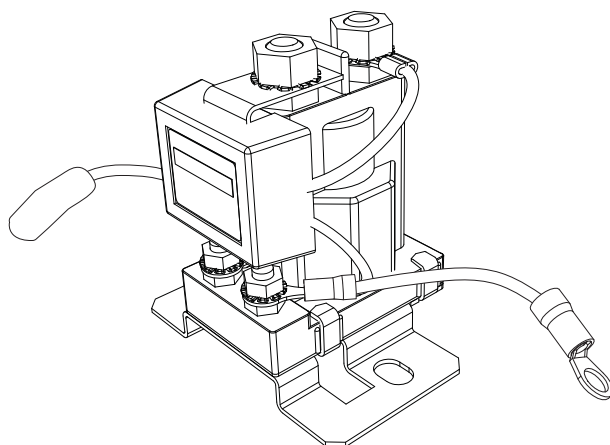
THE POWER OF

REDARC®

Smart Start®

Coupleur-séparateur à électro-
aimants solénoïdaux

SBI12, SBI24
SBI212, SBI224
& modèles à double
détection



LE SMART START® SBI

Le module Smart Start® SBI est un coupleur séparateur de batteries commandé par microprocesseur destiné aux applications multi-batteries. Il protège la batterie moteur contre les décharges excessives et permet à la batterie auxiliaire d'alimenter les équipements qui sont dans la cellule.

Pour résumer, dès que l'alternateur a fini de charger la batterie moteur, Smart Start® SBI connecte une batterie auxiliaire sur le circuit de charge. De même, dans le cas où la tension de la batterie d'allumage faiblit, Smart Start® SBI déconnecte toutes les batteries auxiliaires ou charge en cours afin de conserver le niveau de charge de la batterie moteur.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Référence	SBI12 (D)*	SBI24 (D)*	SBI212 (D)*	SBI224 (D)*
Tension de l'installation	12 V	24 V	12 V	24 V
ON Volts	13,2 V	26,4 V	13,2 V	26,4 V
OFF Volts	12,7 V	25,4 V	12,7 V	25,4 V
Délai à la mise en marche	5 s	5 s	5 s	5 s
Délai à l'arrêt	10 s	10 s	10 s	10 s
Courant cont. maximum	100 A	100 A	200 A	200 A
Courant d'appel maximum	400 A	400 A	600 A	600 A
Courant d'attente	< 5 mA	< 5 mA	< 5 mA	< 5 mA
Dimensions	75 x 70 x 80 mm		90 x 95 x 100 mm	
Poids	200 g		600 g	
Garantie	2 ans			
Normes	CE, C-Tick, AS/NZS CISPR11:2004			

*« D » indique « À double détection », caractéristique décrite à la page 4.

TAILLE DE CABLE, COUPE CIRCUIT (CC)/TAILLE FUSIBLE ET DIAGRAMME MOMENT DE FORCE DU TERMINAL

Modèle	Longueur cable	Fonctionnalité démarrage avec bouton poussoir de surpassement		Pas de surpassement		Moment d'une force terminal principal
		CC ou Fusible	Câble	CC ou Fusible	Câble	
SBI12/ SBI24	Jusque 3m	100A	19mm ² (4B&S)	60A	8mm ² (8B&S)	5 - 6.2 N.m
	3m à 6m	100A	32mm ² (2B&S)	60A	13mm ² (6B&S)	5 - 6.2 N.m
SBI212/ SBI224	Jusque 3m	200A	32mm ² (2B&S)	120A	19mm ² (4B&S)	6.5N.m max
	3m à 6m	200A	40mm ² (1B&S)	120A	25mm ² (3B&S)	6.5N.m max

CONSIGNES D'INSTALLATION

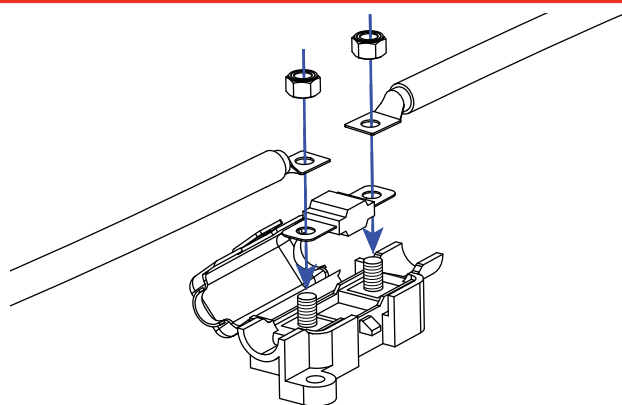
1. Installer Smart Start® SBI dans un endroit approprié à proximité du groupe de batterie moteur. Ne pas installer dans la chaleur directe du moteur.
2. Effectuez l'installation en suivant l'ordre indiqué ci-dessous :
 - Assurez-vous que le négatif de la batterie auxiliaire est correctement raccordé à la masse sur le châssis du véhicule (1).
 - Raccordement à la masse. Raccordez la borne de terre du Smart Start® SBI à la masse du châssis. Enlevez toute trace de peinture pour assurer un bon raccordement à la masse. Note : Une bonne mise à la masse garantit une tension de coupure appropriée. (2)
 - Sélectionnez des tailles de fusibles/disjoncteur appropriées et installez-les sur les deux câbles positifs, coté batterie (3).
 - Raccordez les câbles dans l'ordre indiqué page suivante (4, 5, 6, 7).
 - **Raccordement des LED (facultatif).** Raccordez un fil du câble bleu du Smart Start® SBI à l'extrémité positive d'un témoin LED (appel de courant limité à 15 mA) ou à une combinaison LED/résistance électrique montée sur le tableau de bord, comme illustré sur le schéma page 3.
 - **Dispositif d'assistance au démarrage (facultatif).** Raccordez un fil du câble bleu du Smart Start® SBI à une borne de l'interrupteur à bouton poussoir momentané. Raccordez l'autre borne de l'interrupteur à bouton poussoir momentané à l'alimentation de la batterie auxiliaire. Pour faire fonctionner le Smart Start® SBI manuellement, maintenez enfoncé l'interrupteur à bouton poussoir momentané. Le Smart Start® SBI fonctionnera en mode manuel jusqu'à ce que l'interrupteur soit relâché. Après environ 10 secondes, faites démarrer le véhicule tout en maintenant enfoncé l'interrupteur à bouton poussoir.
 - Vérification du fonctionnement : Le Smart Start® SBI devrait maintenant fonctionner. Faites démarrer le véhicule ou alimentez la batterie de démarrage. Le Smart Start® SBI se met en marche dès que la tension de la batterie de démarrage atteint le niveau «ON Volts », vous entendrez le clic de l'électro-aimant et vous verrez le témoin LED s'allumer. Maintenant arrêtez le moteur du véhicule ou coupez l'alimentation de la batterie de démarrage. Le Smart Start® SBI déconnecte la batterie auxiliaire lorsque la tension de la batterie de démarrage redescend au niveau « OFF Volts », vous entendrez le clic de l'électro-aimant, et le témoin LED s'éteindra. Note : Le délai nécessaire pour que la tension de la batterie diminue suffisamment pour désactiver l'électro-aimant varie en fonction de l'état, de l'âge et de l'état de charge de la batterie. (Dans le cas d'une batterie neuve et complètement chargée, cela peut prendre plusieurs jours). Note : Consulter le tableau des niveaux de tension spécifiques en page 1.

NOTE : En conséquence, il est possible que le témoin LED reste allumé pendant un certain temps après l'arrêt du véhicule.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES FUSIBLES

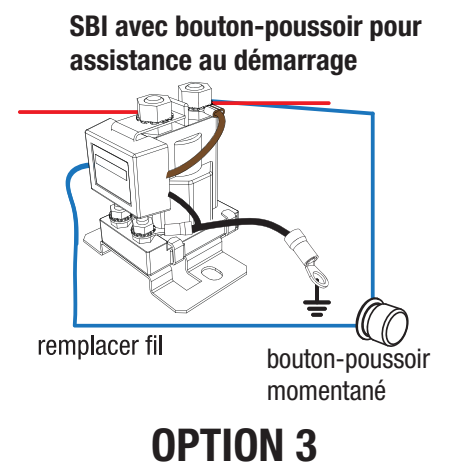
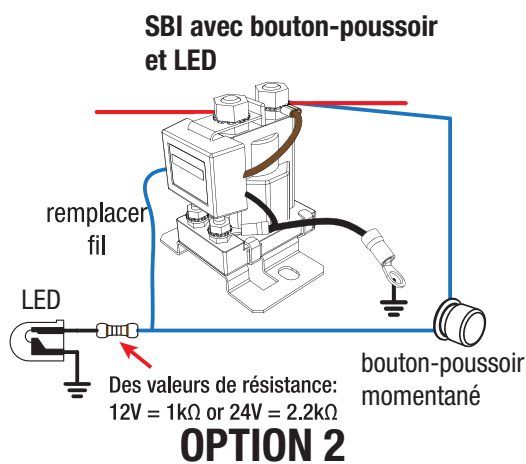
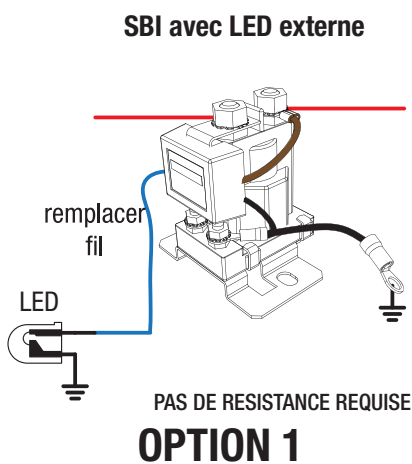
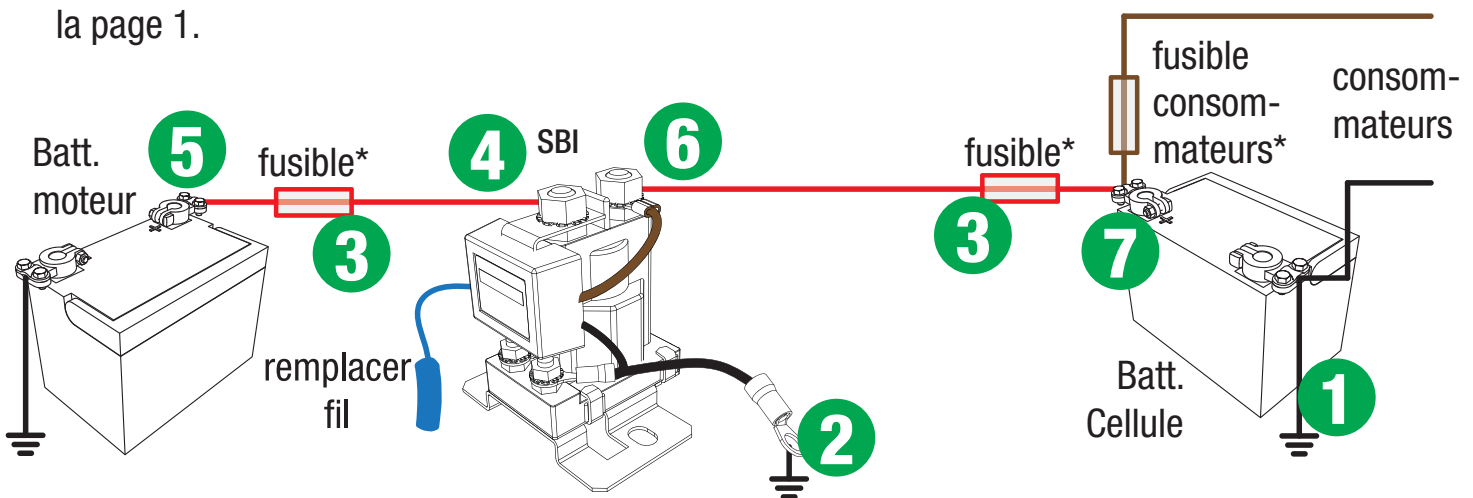
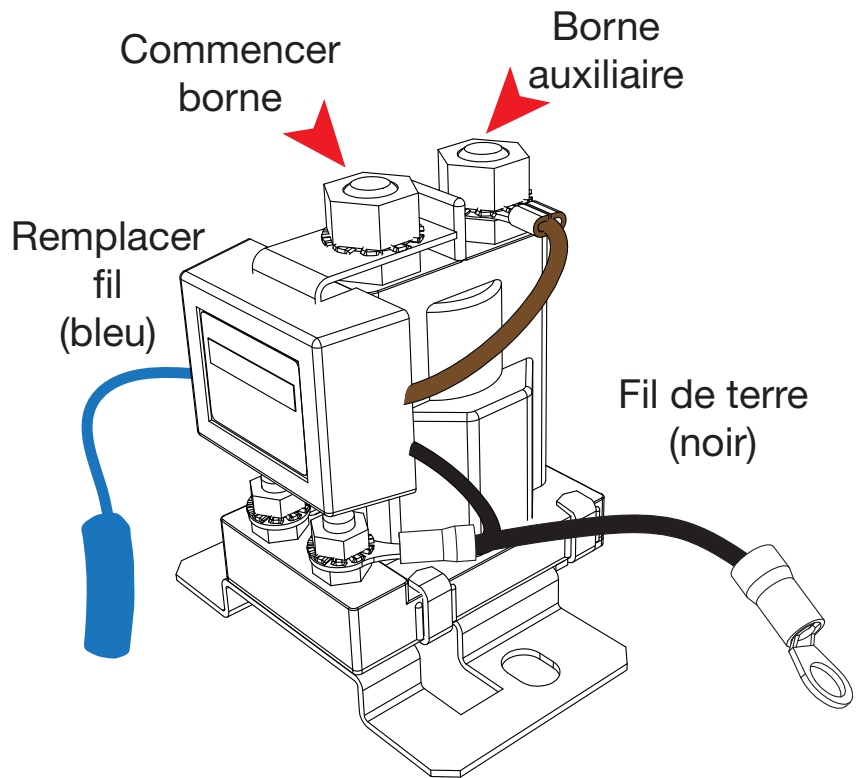
Redarc recommande l'utilisation de fusibles MIDI et d'un ensemble porteur de qualité compatible. Le schéma ci-dessous montre l'installation d'un fusible MIDI (câbles non compris).

Redarc recommande l'utilisation de fusibles MIDI boulonnés, disponibles dans les points de vente en électricité automobile.



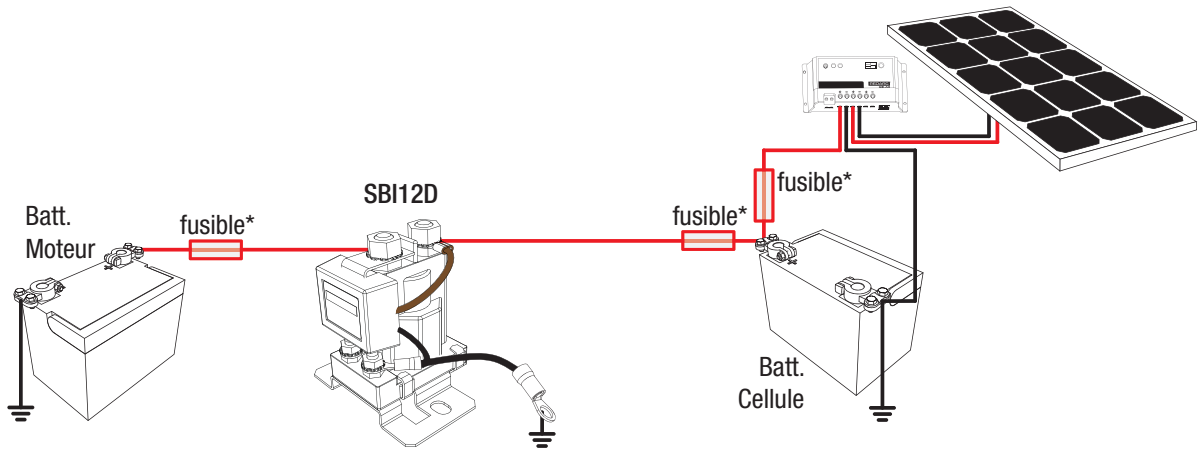
SCHÉMAS DE CÂBLAGE STANDARD

- Assurez-vous que la taille du câble utilisé est appropriée, conformément au diagramme de la page 1.
- Assurez-vous que la batterie auxiliaire est correctement mise à la masse à un point commun châssis terre.
- Assurez-vous que le câble de masse du SBI établit un bon contact avec le point de masse du châssis.
- Lors de l'utilisation des fusibles, assurez-vous que le fusible fait un bon raccordement à faible résistance.
- Les valeurs assignées du fusible/ du disjoncteur dépendent du type d'installation et de la taille des charges, consulter le diagramme de la page 1.



SMART START® SBI À DOUBLE DÉTECTION

Les Smart Start® SBI à double détection, ou SBI série « D », contrôlent la batterie de démarrage ainsi que la batterie auxiliaire. Si l'appareil détecte que l'une des deux batteries a dépassé le niveau de 13,2 V, l'isolateur sera connecté. Le double contrôle permet à l'utilisateur de charger la batterie moteur à partir d'un panneau solaire ou d'un chargeur de batterie connecté sur la batterie auxiliaire. Le SBI12D possède également une caractéristique supplémentaire lui permettant de charger dans les deux sens.



INDICATION DE DEFAILLANCE

NOTE : Il est possible que le témoin LED reste allumé pendant un certain temps après l'arrêt du véhicule. Il ne s'agit PAS d'une défaillance.

En cas de défaillance, Smart Start® SBI est conçu pour signaler la nature de défaut à l'utilisateur. Le témoin LED clignote de manière répétée à des fréquences différentes, selon le cas :

CODE 1	2 clignotements	Surtension
CODE 2	3 clignotements	Chute de tension ou Appel de courant excessif

CODE ANOMALIE 1: 2 CLIGNOTEMENTS (Détection de surtension)

Dans l'éventualité où les batteries reliées à l'une ou l'autre borne de Smart Start® SBI dépassent les 15,5 volts (31 volts sur un système 24 volts), Smart Start® SBI :

Se déconnectera, s'il était connecté, afin d'isoler la source de surtension ;

Allumera le témoin LED à deux reprises pendant 20 secondes, ensuite, réévaluera le niveau de défaillance, et continuera de la sorte jusqu'à ce que le problème soit résolu.

Ce mode de défaillance a pour but de protéger la batterie en bon état et d'informer l'utilisateur.

Le défaut résulte d'un chargeur ou d'un alternateur défaillant.

CODE ANOMALIE 2: 3 CLIGNOTEMENTS (Chute de tension / Appel de courant excessif)

Dans l'éventualité où Smart Start® SBI détecte grâce à ses capteurs une chute de tension de plus d'1 volt pendant plus d'1/2 seconde (résultant d'une consommation excessive de courant ou d'un défaut grave), le module :

- Se protégera immédiatement en déconnectant la batterie auxiliaire ;
- Allumera le témoin LED à la fréquence de 3 clignotements pendant 20 secondes, ensuite il réévaluera la présence d'une défaillance.
- Cette procédure sera répétée jusqu'à ce que le problème soit résolu.

FOIRE AUX QUESTIONS

Question: Pourquoi le témoin LED reste-t-il allumé après avoir coupé le moteur du véhicule ?

Réponse: Le témoin LED demeure allumé (indiquant que Smart Start® fonctionne et que les batteries sont reliées) jusqu'à ce que la tension diminue à 12,7V (25,4V pour SBI24). Cela peut prendre quelques minutes à plusieurs heures, en fonction de la taille et de l'état de chargement des batteries, ainsi que de la charge sur les batteries. Pour vérifier le bon fonctionnement de Smart Start®, avec le moteur éteint, allumez les phares avant et assurez-vous que le témoin LED Smart Start® s'éteigne, cela peut prendre quelques minutes.

Question: Le module est-il protégé contre les pics de tension ?

Réponse: Oui, Smart Start® SBI comprend de nombreux éléments de protection contre les pics de tension afin de réduire le risque d'endommagement du module. En outre, Smart Start® SBI est conçu de manière à éviter que les éventuelles surtensions générées par la bobine solénoïde n'affectent en rien l'équipement du véhicule.

Question: Qu'indique le témoin LED rouge ?

Réponse: Le témoin LED rouge indique que l'électro-aimant solénoïdal est actif et que les deux batteries sont reliées entre-elles. Par conséquent elles se rechargent simultanément. Un témoin LED rouge clignotant signale un défaut. Voir Indication de défaillance ci-dessous.

Question: Est-il possible de modifier les limites de tension et les réglages de temporisation ?

Réponse: Oui ! Les valeurs maximales supérieures et inférieures de tension sont personnalisables, de même que la temporisation on & off. Cependant, ces réglages doivent être effectués au moment de la fabrication et entraînent un supplément de coût relativement bas.

Question: Notre Smart Start® SBI ne cesse de commuter la tension à répétition. Quelle en pourrait être la cause ?

Réponse: Deux raisons pourraient expliquer ce phénomène : Tout d'abord, raccorder une deuxième batterie faiblement chargée sur le système envoie au Smart Start® SBI une tension inférieure à sa limite de tension inférieure, ce qui provoque la désactivation du Smart Start® SBI.

D'autre part, une longueur excessive du câble (Smart Start® SBI installé trop loin de la batterie d'allumage) peut être la cause d'une tension moins élevée au niveau de la borne de démarrage de Smart Start® SBI qu'à la batterie d'allumage, ce qui peut provoquer la désactivation du module. La tension détectée par Smart Start® SBI se rétablit graduellement jusqu'à ce que Smart Start® SBI s'enclenche à nouveau. Cette intermittence se poursuivra tant que la source des chutes de tension n'est pas retirée. Un dispositif de temporisation on/off est intégré au module afin d'éviter que les contacts solénoïdaux ne bougent dans ce cas de figure.

Question: Puis-je contrôler l'alimentation d'une charge (par ex. un frigo) à l'aide de SmartStart® sans avoir recours à une batterie auxiliaire ?

Réponse: Oui. Le contrôle de la tension est effectué sur le côté batterie d'allumage du module. Si une charge est raccordée à un côté auxiliaire au lieu d'une batterie, le module continuera de fonctionner une fois la batterie d'allumage rechargée, afin d'alimenter la charge.

Question: Le témoin LED interne s'allume-t-il quand j'utilise l'interrupteur de dépassement externe ?

Réponse: Oui.

Question: Puis-je utiliser SmartStart® pour exploiter un treuil à l'aide des deux batteries ?

Réponse: Oui. Nous recommandons de raccorder Smart Start® SBI afin qu'il se connecte automatiquement les deux batteries lorsque le treuil est activé, par le biais du dispositif d'assistance au démarrage ou du câble de dépassement. Nous vous recommandons également notre Smart Start® SBI 200Amp pour cette application.

Question: Est-ce que je peux utiliser Smart Start® SBI sur un châssis de véhicule positif ?

Réponse: Oui. Veuillez contacter REDARC pour obtenir plus d'information à ce sujet.

AVERTISSEMENTS ET CONSIGNES DE SECURITE

CONSERVEZ CES CONSIGNES - Ce manuel contient des CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES concernant l'isolateur de batterie Smart Start® SBI.

NE PAS FAIRE FONCTIONNER L'ISOLATEUR AVANT D'AVOIR LU ET COMPRIS LE CONTENU DE CE MANUEL, NI AVANT D'AVOIR INSTALLE L'ISOLATEUR EN SUIVANT CES CONSIGNES D'INSTALLATION.

⚠ AVERTISSEMENT

RISQUE D'EXPLOSION :

IL EST DANGEREUX DE TRAVAILLER A PROXIMITE D'UNE BATTERIE AU PLOMB-ACIDE. LES BATTERIES GENERENT DES GAZ EXPLOSIFS EN FONCTIONNEMENT NORMAL. POUR CETTE RAISON, IL EST DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE QUE VOUS SUIVIEZ CES CONSIGNES CHAQUE FOIS QUE VOUS UTILISEZ LE CHARGEUR.

⚠ ATTENTION

1. N'utiliser l'isolateur de batterie que pour charger des batteries automobile standard de type plomb acide, contenant du calcium, Gel, AGM, SLI (démarrage, éclairage, allumage) ou Deep Cycle (à décharge profonde).
2. Ne PAS utiliser l'isolateur de batterie pour charger :
 - les batteries sèches utilisées couramment pour les appareils électroménagers,
 - les batteries dont la tension nominale diffère de 12 V (ou de 24 V pour les modèles 24 V),
 - les batteries non-rechargeables,
 - une batterie gelée. La faire dégeler complètement avant d'essayer de la charger.Charger des batteries dans ces conditions peut entraîner l'explosion ou la rupture de la batterie pendant la charge et causer des blessures corporelles, et des dégâts à l'isolateur de batterie et, ou à des biens.
3. NE JAMAIS fumer ou laisser une étincelle ou une flamme se produire à proximité de la batterie ou du moteur. La batterie risque d'exploser.
4. Être très vigilant pour éviter de laisser tomber un outil métallique sur une batterie automobile. Cela risque de déclencher des étincelles ou de court-circuiter la batterie ou d'autres pièces électriques; ce qui pourrait entraîner une explosion.
5. Enlever tous objets métalliques tels que bagues, bracelets, colliers et montres lorsque vous manipulez une batterie plomb-acide. Les batteries plomb-acide peuvent produire un court-circuit suffisamment fort pour faire fondre une bague par exemple, causant de graves brûlures.
6. **TOUTE ÉTINCELLE À PROXIMITÉ DE LA BATTERIE ENTRAÎNE UN RISQUE D'EXPLOSION DE CELLE-CI. POUR RÉDUIRE LE RISQUE D'ÉTINCELLE À PROXIMITÉ DE LA BATTERIE LORS DU RACCORDEMENT À L'ISOLATEUR D'UNE BATTERIE INSTALLÉE DANS UN VÉHICULE, TOUJOURS RESPECTER LES CONSIGNES SUIVANTES :**
 - a) Positionner le cordon DC de manière à éviter tout dommage que pourraient provoquer le capot, une porte ou une pièce mobile du moteur du véhicule.
 - b) Rester à distance des pâles de ventilateurs, courroies, poulies et autres pièces qui peuvent causer des dommages corporels.
 - c) Vérifier la polarité des bornes de la batterie. La borne POSITIVE (POS, P, +) est généralement d'un diamètre supérieur à la borne NÉGATIVE (NEG, N, -), mais il faut toujours vérifier l'étiquette de la batterie.
 - d) Déterminer quelle est la borne de la batterie qui est mise à la masse (raccordée) au châssis. Si c'est la borne négative qui est raccordée à la masse au châssis (comme c'est le cas dans la plupart des véhicules), se référer au paragraphe e). Si c'est la borne positive qui est raccordée à la masse au châssis, se référer au paragraphe f).
 - e) Pour les véhicules reliés à la masse via le pôle négatif, raccorder les cosses POSITIVES (ROUGES) de l'isolateur de batterie, à la borne POSITIVE (POS, P, +) de chaque batterie, non raccordée à la masse. Raccorder le fil NÉGATIF (NOIR) à une pièce métallique du cadre ou du châssis du véhicule, à distance de la batterie. Ne pas raccorder au carburateur ou aux canalisations de carburant.
 - f) Pour les véhicules reliés à la masse via le pôle positif, raccorder le fil NÉGATIF (NOIR) de l'isolateur de batterie, à la borne NÉGATIVE (NEG, N, -) de la batterie non reliée à la masse. Raccorder les cosses POSITIVES (ROUGES) à la borne POSITIVE (POS, P, +) de chaque batterie. Ne pas raccorder au carburateur, aux canalisations de carburant ou à la tôle de la carrosserie. Seule la batterie de démarrage doit être raccordée au châssis.

AVERTISSEMENTS ET CONSIGNES DE SECURITE

7. PRÉCAUTIONS PERSONNELLES

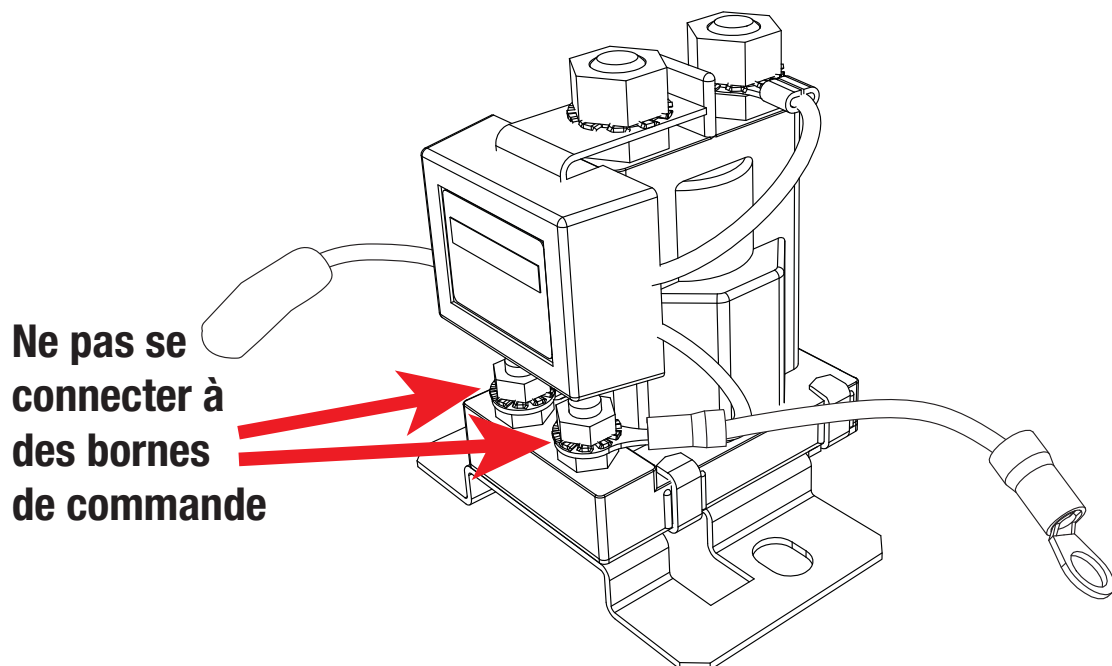
Pour contribuer à votre sécurité lors de la manipulation de batteries :

- a) Envisagez d'avoir quelqu'un à proximité qui puisse venir à votre aide lorsque vous manipulez la batterie.
- b) Ayez à disposition une grande quantité d'eau fraîche et de savon en cas de projection d'acide sulfurique sur la peau, les vêtements ou les yeux.
- c) Portez des lunettes de protection et protégez vos vêtements. Évitez de vous toucher les yeux lorsque vous travaillez à proximité d'une batterie.
- d) Si de l'acide sulfurique entre en contact avec la peau ou les vêtements, enlevez les vêtements concernés et lavez immédiatement la zone de votre peau concernée au savon et à l'eau. Si de l'acide sulfurique entre dans l'œil, rincez-le immédiatement à l'eau courante froide pendant au moins 10 minutes et consultez immédiatement un médecin.

A NOTER

1. Lors de la charge avec le Smart Start® SBI, il est recommandé que la batterie de démarrage et la batterie auxiliaire soient de caractéristiques chimiques similaires.
2. Le Smart Start® SBI donne ses meilleurs résultats lorsque les batteries sont régulièrement et correctement entretenues. Cela inclut, sans être limitatif, de vérifier les niveaux d'eau et les niveaux de densité relative des batteries. Consulter le manuel du fabricant de la batterie pour davantage de détails.
3. Il est impératif d'installer des fusibles, ou disjoncteurs, de valeur assignée appropriée pour protéger le système de bord du véhicule. Veuillez consulter les consignes d'installation en page 2 pour les consignes spécifiques concernant l'emplacement des fusibles ou disjoncteurs, ainsi que le tableau en page 1 pour les valeurs assignées appropriées du fusible ou du disjoncteur.
4. Les fusibles doivent être installés aussi proches que possible de la batterie.
5. **IMPORTANT ! Ne RIEN raccorder aux bornes de commande situées à l'avant du module.**

Tout raccordement sur les bornes de commande situées à l'avant du SBI peut endommager le module et, ou les équipements qui y seraient raccordés. Tout raccordement sur ces bornes de commandes annule la garantie du module.



GARANTIE DU PRODUIT DE DEUX ANS

Au cours des trois dernières décennies, notre entreprise s'est bâtie une réputation de spécialiste de la conversion d'énergie.

En tant qu'entreprise 100 % australienne, nous répondons aux besoins de nos clients dans le domaine du transport ainsi que dans les autres industries grâce à une approche stimulante et novatrice. La satisfaction totale de nos clients est au cœur de nos préoccupations et nous mettons cette conviction en pratique en leur offrant :

- Des conseils techniques faciles à comprendre et entièrement gratuits
- Une gestion rapide des commandes à travers toute l'Australie ainsi que le monde entier
- Un service après-vente chaleureux, personnalisé et professionnel

Dans le cas peu probable d'un problème technique survenant sur un produit Redarc, les clients sont invités à contacter d'abord l'équipe de support technique Redarc au +61 (0) 8 8322 4848 ou à l'adresse power@redarc.com.au pour un diagnostic et un support produit rapides et efficaces.

Redarc Electronics Pty Ltd ATF le Redarc Trust exerçant sous le nom Redarc Electronics (« Redarc ») offre une garantie à l'égard de ses Produits lorsque les Produits sont achetés auprès d'un distributeur ou d'un revendeur agréé de Redarc par une personne (« Acheteur »), selon les termes et les conditions, et pour la durée, décrits ci-dessous dans le présent document (« Garantie »).

1. Dans la présente Garantie, le terme **Produits** signifie :
 - 1.1 tous les produits fabriqués ou fournis par Redarc (à l'exclusion de ses produits solaires qui sont couverts par la garantie sur les produits solaires de Redarc) ; et
 - 1.2 tout composant ou accessoire en lien avec un produit décrit à l'article 1.1 fabriqué ou fourni par Redarc.

Offre et durée des garanties portant sur les produits

2. Redarc garantit que ses Produits sont exempts, dans des conditions normales d'application, d'installation, d'utilisation et d'entretien, de défauts au niveau des matériaux et de la fabrication affectant une utilisation normale, pour une durée de **2 ans** à compter de la date d'achat (**Période de garantie**).
3. Dans le cas d'un dysfonctionnement du Produit ou si celui-ci devient inopérant durant la Période de garantie, en raison d'un défaut au niveau des matériaux ou de la fabrication, tel que déterminé par Redarc, Redarc peut, dans l'exercice de sa seule discrétion, soit :
 - 3.1 réparer le Produit défectueux ;
 - 3.2 remplacer le Produit défectueux ; ou
 - 3.3 rembourser l'Acheteur au prix d'achat payé pour le Produit défectueux, sans frais pour l'Acheteur.
4. La garantie accordée par Redarc à l'article 3 couvre les frais raisonnables de livraison et d'installation de tous les Produits ou composants de Produits réparés ou remplacés à l'adresse personnelle habituelle de l'Acheteur notifiée à Redarc, ainsi que les frais raisonnables d'enlèvement et de retour des Produits jugés comme défectueux par Redarc.
5. Si l'Acheteur engage des dépenses de la nature mentionnée à l'article 4 dans le cadre d'une réclamation en vertu de la présente Garantie qui est acceptée par Redarc, l'Acheteur a le droit de demander le remboursement de ces dépenses que Redarc estime, dans l'exercice de sa seule discrétion, avoir été raisonnablement engagées, à condition que la demande soit notifiée à Redarc par écrit à l'adresse e-mail ou l'adresse postale indiquées à l'article 21 et qu'elle comprenne :
 - 5.1 les détails des dépenses pertinentes engagées par l'Acheteur ; et
 - 5.2 la preuve des dépenses pertinentes ayant été engagées par l'Acheteur.

Exclusions et limitations

6. La présente Garantie ne s'applique pas à, ou n'inclut aucun défaut, dommage, défaillance, panne ou dysfonctionnement d'un Produit, que Redarc estime, dans l'exercice de sa seule discrétion, être dus à :
 - 6.1 une usure normale ou une exposition à des conditions climatiques au fil du temps ;
 - 6.2 un accident, une mauvaise utilisation, un abus, une négligence, du vandalisme, une altération ou une modification ;
 - 6.3 le non-respect de l'une quelconque des instructions fournies par Redarc, y compris les instructions relatives à l'installation, la configuration, le branchement, la mise en service, l'utilisation ou l'application du Produit, y compris sans limitation le choix de l'emplacement ;
 - 6.4 une incapacité à assurer un entretien correct du Produit en stricte conformité avec les instructions de Redarc ou l'échec d'assurer un entretien correct des équipements ou machines associés ;
 - 6.5 les réparations faites au Produit qui ne sont pas en stricte conformité avec les instructions du Redarc ;
 - 6.6 une installation, des réparations ou un entretien du Produit réalisés par, ou sous la supervision de, une personne qui n'est pas un électricien ou un technicien auto qualifié, ou si des pièces non authentiques ou non approuvées ont été installées ;
 - 6.7 un bloc d'alimentation défectueux, une panne de courant, des variations brusques ou des surtensions électriques, la foudre, une inondation, une tempête, de la grêle, une chaleur extrême, un incendie ou un autre événement en dehors du contrôle de Redarc ;
 - 6.8 une utilisation à des fins autres que celles pour lesquelles le Produit a été fabriqué ;
 - 6.9 tout dommage indirect ou consécutif de quelque nature que ce soit en dehors du contrôle de Redarc.
7. Les réclamations au titre de la Garantie à l'égard d'un Produit doivent être faites par écrit auprès de Redarc à l'adresse e-mail ou à l'adresse postale indiquées à l'article 21 durant la Période de garantie. Ces réclamations doivent inclure les éléments suivants :
 - 7.1 les détails du défaut présumé ou de la défaillance présumée et des circonstances entourant le défaut ou la défaillance ;
 - 7.2 une preuve de la réclamation, y compris des photographies du Produit (où l'objet de la réclamation est susceptible d'être photographié) ;
 - 7.3 le numéro de série du Produit, indiqué sur l'étiquette apposée sur le Produit ; et
 - 7.4 une preuve d'achat du Produit auprès d'un distributeur ou d'un revendeur agréé Redarc, qui indique clairement la date et le lieu d'achat.Le retour de tout Produit sans instructions écrites préalables de Redarc n'est pas accepté par Redarc.
8. Sans limitation de tout autre article de la présente Garantie, Redarc a le droit de rejeter toute réclamation au titre de la Garantie faite par un Acheteur en vertu de la

présente Garantie lorsque :

- 8.1 l'Acheteur ne notifie pas Redarc par écrit d'une réclamation au titre de la Garantie durant la Période de garantie ;
- 8.2 l'Acheteur ne notifie pas Redarc par écrit d'une réclamation au titre de la Garantie dans le 1 mois suivant la connaissance des circonstances pertinentes donnant lieu à la réclamation, de sorte que tout autre problème ultérieur en lien avec le Produit soit minimisé ;
- 8.3 le numéro de série du Produit a été modifié, retiré ou rendu illisible sans l'autorisation écrite de Redarc ;
- 8.4 l'Acheteur n'est pas en mesure de fournir une preuve d'achat conformément à l'article 7.4 ou la preuve que le Produit a été correctement installé et retiré (le cas échéant), et que le Produit a été entretenu de manière appropriée par, ou sous la supervision de, un électricien ou un technicien auto qualifié, conformément aux instructions de Redarc.
9. Si le Produit est jugé comme fonctionnant de manière satisfaisante suite à un retour auprès de Redarc ou après enquête de Redarc, l'Acheteur doit payer les frais raisonnables d'essais et d'enquête de Redarc par rapport au Produit, en plus des frais d'expédition et de transport. Lorsque Redarc est en possession du Produit, le Produit est retourné à l'Acheteur après réception du montant facturé.
10. Tous les Produits ou composants du Produit remplacés deviennent la propriété de Redarc.
11. Redarc peut, dans l'exercice de sa seule discrétion, fournir un autre type de Produit ou de composant du Produit (de taille, couleur, forme, poids, marque et/ou spécifications différents) dans l'accomplissement de ses obligations en vertu de la présente Garantie, dans le cas où Redarc a interrompu la fabrication ou la fourniture du Produit ou composant concerné au moment de la réclamation au titre de la Garantie, ou lorsque ce Produit ou ce composant est supérieur à celui initialement acheté par l'Acheteur.

Autres conditions de Garantie

12. Si l'Acheteur a acquis un Produit à des fins de réapprovisionnement, la présente Garantie ne s'applique pas à ce Produit.
13. En particulier, la vente d'un Produit par l'intermédiaire d'une vente aux enchères en ligne, d'une boutique en ligne ou tout autre site internet par une partie qui n'est pas un distributeur ou un revendeur agréé du Produit est réputée être un réapprovisionnement et annule la présente Garantie, car Redarc n'a aucun contrôle sur le stockage, la manipulation, la qualité ou la sécurité des Produits vendus par ces personnes.
14. Un Acheteur n'est en droit de bénéficier de la présente Garantie qu'après paiement de tous les montants dus à l'égard du Produit.
15. Même si Redarc garantit que les Produits sont exempts de défauts au niveau des matériaux et de la fabrication dans les circonstances énoncées dans la présente Garantie, Redarc ne garantit pas que le fonctionnement des Produits sera ininterrompu ou sans erreur.
16. La détermination de Redarc de l'existence d'un défaut et de la cause d'un défaut a valeur définitive.
17. La disponibilité des pièces de rechange ou des matériaux associés aux Produits est garantie pendant une période d'au moins 2 ans après l'achat des Produits.
18. Les agents, dirigeants et employés d'un distributeur ou revendeur des Produits et de Redarc ne sont pas autorisés à modifier ou étendre les termes de la présente Garantie.
19. Redarc ne doit pas être tenu pour responsable envers le Client ou toute tierce partie en relation avec la non-exécution ou un retard dans l'exécution des termes et conditions de la présente Garantie, en raison des actes de force majeure, d'une guerre, d'émeutes, de grèves, de conditions de guerre, de la peste ou d'une autre épidémie, d'un incendie, d'une inondation, d'une tempête, d'un ouragan, du terrorisme et d'autres événements qui échappent au contrôle de Redarc. Dans de telles circonstances, Redarc peut suspendre l'exécution de la présente Garantie sans responsabilité pour la période du retard raisonnablement attribuable à ces causes.
20. Si un article ou une partie d'un article de la présente Garantie peuvent être lus d'une manière qui les rend illégaux, inexécutables ou nuls, mais peuvent également être lus d'une manière qui les rend légaux, exécutoires et valides, ils doivent être lus selon la deuxième façon. Si un article ou une partie d'article de la présente Garantie sont illégaux, inexécutables ou nuls, cet article ou cette partie doivent être retirés de la présente Garantie, mais le reste de la présente Garantie n'est pas affecté.

Coordonnées de Redarc

21. Les coordonnées de Redarc pour l'envoi des réclamations au titre de la Garantie en vertu de la présente Garantie sont :

Redarc Electronics Pty Ltd
23 Brodie Road North, Lonsdale SA, AUSTRALIE
Email: power@redarc.com.au
Téléphone : +61 8 8322 4848

THE POWER OF
REDARC®

Assistance technique gratuite !

Merci de contacter

Redarc Electronics

23 Brodie Road North, Lonsdale SA - Australie 5160

+61 8 8322 4848

power@redarc.com.au

www.redarc.com.au/international

Copyright © 2014 REDARC Electronics Pty Ltd. Tous droits réservés.